

Adresse du comité de surveillance de Rouen qui renouvelle son serment d'attachement à la Convention et lui rend grâce de l'énergie déployée dans toutes les circonstances périlleuses, lors de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité de surveillance de Rouen qui renouvelle son serment d'attachement à la Convention et lui rend grâce de l'énergie déployée dans toutes les circonstances périlleuses, lors de la séance du 2 germinal an II (22 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 65-66;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20230_t1_0065_0000_7

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Les plus grands sacrifices ont été faits dans les différentes circonstances de la Révolution et avec le plus grand plaisir 55 800 liv. de dons patriotiques pour la commune d'Amboise seule. La jeunesse du district s'est disputée l'honneur de concourir à la formation des premiers bataillons, le contingent des 300 000 hommes s'est complété par des inscriptions volontaires.

Des dons patriotiques considérables ont été faits pour les défenseurs de la Patrie, en habits et argent, 1 000 paires de souliers ont été envoyés sur le champ à l'armée de l'Ouest dès que les besoins de nos frères ont été connus; 1 000 chemises et 200 paires de souliers sont dans ce moment dans le magasin militaire provenant de différentes communes du district et singulièrement de celle d'Amboise qui s'est toujours bien montrée, l'argenterie des églises a été envoyée à la monnoye au nombre de 847 marcs. Les cloches sont descendues des clochers pour se transformer en canons, les pierres se fondent en salpêtres pour foudroyer nos ennemis. Le culte de la Raison a pris la place de celui de la superstition, tous les hochets du fanatisme ont été brisés par ceux même qui naguère les adoraient et les temples de l'erreur sont devenus ceux de la Raison où les citoyens se réunissent pour s'instruire et célébrer la Liberté. Les ministres du culte ci-devant catholique s'empressent de rendre leurs hommages à la Raison en remettant leurs lettres de prêtrise et renoncent à l'exercice du culte de l'erreur et du mensonge, un petit nombre exerce encore ce culte, mais nous espérons que bientôt ils se rendront par l'effet de l'exemple; tous les décrets révolutionnaires sont ici accueillis avec enthousiasme, singulièrement celui du 23 de ce mois qui assure à la République la punition des conspirateurs.

La confiance est telle dans ce district que les biens d'émigrés sont un objet d'ambition pour tous nos citoyens, celui dernièrement vendu qui étoit estimé 24 580 liv. l'a été 83 390 liv. Jugez maintenant, Citoyens représentans, si l'esprit public est ici dans le sens de la Révolution, où le calme s'est maintenu au milieu des horreurs de la famine et dont les malheureux effets viennent enfin d'être apaisés pour quelques instants par un secours provisoire que la commission des approvisionnements de la République vient de nous accorder.

Enfin, nous ne connaissons tous ici pour divinité que la Liberté l'unité et l'indivisibilité de la République et nous avons juré de nous laisser écraser sous ses ruines, plutôt que de dévier du sentier qui doit nous la conserver, continuez de servir la patrie, restez sur le Mont Terrible aux ennemis de la Patrie jusqu'à la destruction du dernier des tyrans dans quelques parties du Monde qu'il soit, et nous, nous continuerons de remplir nos fonctions tant que la confiance de nos concitoyens nous le permettra, toujours avec des intentions pures et une volonté républicaine et nous poursuivrons jusques dans les derniers retranchements tous les ennemis de la République sous quelque forme qu'ils se présentent.

MONMOUSSEAU, MABILLE, DEFLANDRE (présid.),
BARROIT, CHARIOT, ANGELLIER, PIC, AUBERT,
MOREAU, CHERRIÈRE, HAREN (agent. nat.),
BOULLET, CULLÈRE (secrét.).

12

L'agent national du district de Coiron instruit la Convention nationale que la municipalité d'Aubenas a déposé 28 marcs 3 onces 4 gros et demi d'argenterie provenans de ses deux ci-devant églises.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Aubenas, 2 vent. II] (2)

« Je t'envoie, Citoyen président, extrait d'un arrêté pris par la direction du district de Coiron au sujet du don que la commune d'Aubenas a fait de l'argenterie de sa ci-devant église, je te prie de le présenter à la Convention nationale et de l'inviter à en ordonner la mention honorable dans le Bulletin ».

FLAUGERGUE (agent nat.)

[Extrait des délibérations du district; 20 pluv. II].

Présents : CORMESELE (présid.), TREMOLET, MEYSSONNIER, EMBRY, VIGNE, FLAUGERGUE (agent national provisoire) et MESTRE (secrét.).

Ont comparu les citoyens Teyssier (maire), Sirata (off. municipal) et Gravier (agent national de la commune d'Aubenas), lesquels ont déposé sur le bureau 2 ostensoirs, 3 ciboires, 4 calices, 4 patènes, 3 pelotons gallons d'or et une chasuble d'étoffe d'or et argent, provenant tant de la ci-devant église paroissiale depuis quelque temps convertie en temple de la Raison et destinée aux séances de la Société populaire que de celle du Collège et ont requis qu'il leur en fut donné décharge.

Le directoire, l'agent national entendu, a arrêté que par le citoyen Croze, orfèvre de cette commune, en présence des citoyens Teyssier, Sirata et Gravier, commissaires, il sera procédé à la pesée de la dite argenterie, ce qui a été fait sur le champ, laquelle a pesé 28 marcs 3 onces 4 gros et demi.

Qu'il sera fait deux extraits du présent; charge l'agent national d'en adresser un au président de la Convention Nationale, avec invitation d'en faire mention honorable et en faire faire insertion au Bulletin, et l'autre sera remis aux commissaires qui leur tiendra lieu de récépissé.

FLAUGERGUE (en l'absence du président),
LUSTRON (secrét.).

13

Le comité de surveillance de Rouen fait le serment de rester inviolablement attaché à la Convention nationale, et de l'aider à déjouer les ennemis du peuple; il lui rend grâces de l'énergie qu'elle déploie dans toutes les circonstances périlleuses.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

(1) P.V., XXXIV, 34. Bⁱⁿ, 5 germ. (2^e suppl.); J. Sablier, n° 1213.

(2) C 297, pl. 1016, p. 4 et 5.

(3) P.V., XXXIV, 34. Bⁱⁿ, 6 germ.; C. Eg., n° 582; M.U., XXXVIII, 121.

[Rouen, 29 vent. II] (1).

« De braves sans-culottes républicains depuis 1789 composant le Comité de surveillance révolutionnaire de Rouen, félicitent la Convention de la manière énergique et ferme qu'elle tient dans toutes les circonstances les plus périlleuses. Pourquoi nous renouvelons le serment d'y être toujours attachés et de l'aider de tout notre pouvoir, à déjouer les intrigants de toutes formes qui cherchent à nous rendre esclaves ».

BARBAREY (présid.), F.N. PINEL l'ainé, POISSON père, GAILLON, G. ANGRAND, LAMINE, REGNAULT.

14

L'administration du district d'Orange annonce l'envoi d'une caisse renfermant 190 marcs 3 onces 2 gros et demi d'argenterie d'église. Elle invite la Convention nationale à rester à son poste, et la félicite sur ses travaux.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

15

La société populaire de Lombez écrit qu'elle fera tous les sacrifices pour la liberté; elle vote la guerre et la mort à tous les tyrans et à tous les traîtres.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Lombez, 1^{er} vent. II] (4).

« Citoyens représentants,

Un peuple qui a conquis sa liberté sait la maintenir au prix de son sang; les sacrifices qu'il a fait pour elle la rendent plus précieuse à ses yeux et le préparent à de plus importants encore. La liberté ou la mort, a été le cri des Français depuis quatre ans et le signal de la guerre contre les tyrans; ils ont appris ce que peut l'enthousiasme de la liberté et leurs armées vaincues rendent hommage aux vertus guerrières de nos soldats républicains. Leurs ressources épuisées, leurs trésors dissipés, leurs troupes découragées, ils osent proposer une trêve; quel Français pénétré de l'amour de son pays ne laissera éclater la plus vive indignation à une telle proposition? Tel a été du moins son effet sur la Société révolutionnaire et montagnarde de Lombez.

A ce premier moment, faisant succéder le calme d'une discussion éclairée sur les intérêts de la France, elle a reconnu le piège, elle a aperçu la faiblesse des ennemis, la force au contraire et l'énergie de la République, elle a vu votre surveillance, citoyens législateurs, entretenir l'harmonie et l'unité dans les opérations du gouvernement et vos travaux immortels mériter enfin les plus heureux succès.

Elle a en conséquence voté unanimement cette adresse pour vous dire qu'animée du plus pur patriotisme, une des premières à éteindre les torches du fanatisme, à offrir des défenseurs à la patrie, elle est prête encore à faire tous les sacrifices pour cette heureuse liberté qui devient son idole et qu'elle maintiendra jusqu'à la dernière goutte de son sang, que son vœu enfin est la guerre aux tyrans et que leur tête coupable soit le gage de vos traités.

Montagne inébranlable, toi contre qui viennent se briser les vents et les orages, accueille nos projets, dirige nos efforts, tu terrasseras nos ennemis et tu seras à jamais la gloire du peuple français. Périrent les tyrans! Vive la République!

AZEMAS (présid.), DILHAN (secrét.).

16

Celle de la commune de Marcoussis développe les mêmes sentimens, et invite la Convention nationale à rester à son poste (1).

Mention honorable, insertion au bulletin.

[Marcoussis, s.d.] (2).

« Représentans du peuple,

La Société populaire de Marcoussis, district de Versailles, après avoir entendu le discours d'un de ses membres à la séance du 15 ventôse présent mois, a reconnu que, sans Société populaire point de gouvernement populaire. Que sans gouvernement populaire des fers; qu'alors des tigres sous la figure humaine reparoitraient parmi nous et ne laisseroient l'existence à l'homme jaloux de sa liberté, aux habitants des campagnes que pour tirer de leurs sueurs l'orgueilleux moyen de les mieux asservir. Elle a reconnu que la surveillance honorable dont se trouvoient investies les Sociétés populaires pouvoient contribuer pour beaucoup à consolider et à maintenir notre gouvernement républicain, toutes les fois qu'elles s'exécuteroient avec zèle et impartialité. Elle a enfin reconnu qu'il étoit utile que les Sociétés populaires réchauffassent dans les âmes timides et engourdies, leur amour de la Patrie.

Elle a pris pour devise apparente dans le lieu de ses séances, celle qui suit:

Honneur et protection aux hommes libres et qui veulent l'être.

Guerre perpétuelle aux émigrés.

Guerre perpétuelle aux prêtres sans exception.

Mort aux despotes, aux tyrans et à leurs vils esclaves.

Vive la République, une et indivisible, pour le bonheur du monde.

La Société populaire de Marcoussis a prêté le serment de rester fidèle à ses principes et d'être constante dans ses résolutions qui en sont les justes conséquences. Elle a en outre arrêté qu'il en seroit fait hommage à la Convention nationale et qu'elle seroit invitée de rester

(1) C 298, pl. 1032, p. 23.

(2) P.V., XXXIV, 34. B^{tn}, 5 germ. (2^e suppl^t).

(3) P.V., XXXIV, 34. B^{tn}, 2 germ.

(4) C 299, pl. 1046, p. 12.

(1) P.V., XXXIV, 34. B^{tn}, 2 germ.

(2) C 299, pl. 1046, p. 13.